







### Entre Canadiens de bonne volonté

223

### Critiques de valeur inégale

(Par Eugène L'Heureux)

Contrairement à ce qui s'est passé dans tous les pays en guerre, certaines écoles de politiciens, chez nous, ont profité de ce temps d'épreuve pour se faire du capital politique, en frappant à coups redoublés dans le dos de ceux qui avaient la tâche lourde et complexe d'organiser la défense du pays contre les gangsters de Bérlin et de Tokio. Comme élégance et courage, évidemment, c'était en bas de zéro.

Ces gens-là ont mangé du Fédéral tout le temps de la guerre, avec la même générosité, la même intelligence et des résultats aussi négatifs que les anticléricaux, en France, avaient mangé du Curé durant plusieurs dizaines d'années... jusqu'à l'épuisement complet de ce beau grand pays appelé la France.

Cette fringale avait un caractère contagieux. Aujourd'hui, en plusieurs milieux de notre province, on se sent tout à fait incapable d'apprécier objectivement et justement les œuvres du gouvernement fédéral et c'est devenu en quelque sorte du snobisme que de mordre

### Itinéraire des assemblées du Dr PIERRE GAUTHIER

candidate libérale dans Portneuf

**DIMANCHE LE 27 MAI**  
ST-RAYMOND après la messe  
ST-CASIMIR 2.30 hrs P.M.  
ST-ALBAN 8.00 hrs P.M.

**LUNDI 28 MAI**  
ST-GILBERT 8.00 h. P.M.

**MARDI 29 MAI**  
LAC ÉDOUARD 8.00 h. P.M.

**MERCREDI 30 MAI**  
ST-GERARD MAJELLA 8.00 h. P.M.

**JEUDI 31 MAI**  
PORTNEUF STATION 8.00 h. P.M.

**VENDREDI 1 JUIN**  
ST-THURIBE 8.00 h. P.M.

**SAMEDI 2 JUIN**  
NEUVILLE 8.00 h. P.M.

S. V. P. prendre note de cet itinéraire.

le Fédéral, comme en France, durant un certain temps, ça paraissait "chic" de mordre les Curés. Puis il y a, chez tous les faibles, la démangeaison de se rendre populaire, en posant au champion des droits du peuple contre quelque ennemi réel ou imaginaire... Souhaitons que cette manie anticléricale ne nous cause pas autant de mal que la manie anticléricale en a causé au cher pays de nos ancêtres.

### Écoutez LUNDI LE 28 MAI Me H.-P. DROUIN

(C. R.)  
Député provincial de Québec-Est  
au poste CKCV de 6 h. 45 à 7 h.

### Dorchester Assemblées de M. LÉONARD TREMBLAY

**DIMANCHE LE 27**  
A STE-GERMAINE, A 2 H.  
Assemblée régionale, orateurs :  
Hon. Valmore Bienvenue  
Francis O'Farrell  
Léonard Tremblay  
et autres orateurs distingués  
A ST-ODILON DE CRANBOURNE le soir à 8 h.

### MONTMAGNY-L'ISLET Me Jean LESAGE

candidate libéral

**SAMEDI LE 26**  
à CHGB, Ste-Anne, de 8 h. à 8 h. 15

**DIMANCHE LE 27**  
à Ste-Lucie, après la messe  
à St-Paul de Montmagny à 2 h. 30  
avec Mire Fernand Choquette C.R., député provincial  
à St-Pierre, à 8 h.

**LUNDI LE 28**  
à Montmagny, à 8 h.  
à CHRC, Québec, de 8 h. 15 à 8 h. 30

en matière d'éducation. Il ne répugne nullement aux citoyens sérieux de voir le Fédéral faire en sorte que l'argent des allocations familiales serve à l'éducation de l'enfant et non pas à la satisfaction du caprice d'un père et d'une mère parfois oublieuse de leurs devoirs familiaux en matière d'éducation.

Ce serait bien différent, si le Fédéral se méfiait d'exiger un programme religieux ou linguistique à l'exclusion d'un autre. Là, il empêcherait vraiment sur les droits provinciaux en matière d'éducation. Et l'Opinion Libre" figurerait au premier rang des protestataires, on peut en être certain. En attendant, pas trop d'excitation, s'il vous plaît, MM. les politiciens de toute catégorie.

L'objection du taux décroissant est plus sérieuse. Des critiques de la loi regrettent que les allocations accordées aux familles de plus de quatre enfants décroissent à partir du cinquième. Les uns réclament même un taux croissant avec le nombre d'enfants.

Le gouvernement a adopté le taux décroissant, parce que l'entretien de dix enfants ne coûte pas deux fois plus cher que celui de cinq, nombre d'articles servant aux plus jeunes après avoir servi aux aînés, et parce que, même avec un taux décroissant, il reste que les familles nombreuses recevront des allocations plus longtemps que les autres.

On a prétendu que la loi King empiète sur les droits des Provinces en matière d'éducation, parce qu'on y lit la clause suivante : "L'allocation cesse d'être payable à tout enfant de plus de six ans et physiquement apte à aller à l'école, qui n'y va pas".

Aussi longtemps que le Fédéral ne fera que mettre à sa disposition d'allocation une condition correspondant aussi parfaitement aux intérêts manifestes de l'enfant, de la famille, de la Province et du Pays, il sera ridicule de l'accuser d'empiéter sur les droits de la Province.

Mais cette imperfection actuelle de la loi ne nous empêche pas de reconnaître le mérite de ceux qui ont eu le courage d'orienter vigoureusement le pays dans la voie éminente sociale de l'aide substantielle aux familles nombreuses.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Une grande cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Les attaques lancées contre la loi, parce qu'elle violerait notre droit civil, sont à peu près futiles. Dans un pays fédéral, où la population est naturellement soumise à deux juridictions, rarement on peut établir une ligne précise de démarcation entre les domaines d'activité fédérale ou provinciale. C'est la bonne volonté des législateurs et des citoyens qui supplée à l'imprécision inévitable des programmes dans leurs parties périphériques, comme c'est l'esprit de chicanerie qui entrave le bon fonctionnement de toute machine administrative même parfaite.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

### La population du comté de Québec a fait un beau

Le comté de Québec a fait un beau succès en ce qui concerne la population du comté de Québec. Le comté de Québec a fait un beau succès en ce qui concerne la population du comté de Québec.

Le comté de Québec a fait un beau succès en ce qui concerne la population du comté de Québec. Le comté de Québec a fait un beau succès en ce qui concerne la population du comté de Québec.

Le comté de Québec a fait un beau succès en ce qui concerne la population du comté de Québec. Le comté de Québec a fait un beau succès en ce qui concerne la population du comté de Québec.

Le comté de Québec a fait un beau succès en ce qui concerne la population du comté de Québec. Le comté de Québec a fait un beau succès en ce qui concerne la population du comté de Québec.

Le comté de Québec a fait un beau succès en ce qui concerne la population du comté de Québec. Le comté de Québec a fait un beau succès en ce qui concerne la population du comté de Québec.

Le comté de Québec a fait un beau succès en ce qui concerne la population du comté de Québec. Le comté de Québec a fait un beau succès en ce qui concerne la population du comté de Québec.

Le comté de Québec a fait un beau succès en ce qui concerne la population du comté de Québec. Le comté de Québec a fait un beau succès en ce qui concerne la population du comté de Québec.

### Le Quartier latin

Cours d'anglais à Laval

Pour la première fois, à Laval, il sera possible de commencer cet été la préparation de la maîtrise en arts en anglais. Les étudiants de langue française pourront préparer ce grade supérieur en suivant les cours pendant quatre sessions d'été, en rédigeant le nombre requis de dissertations et en composant une thèse d'environ 80 pages sur un sujet d'histoire littéraire.

Les cours d'anglais auront lieu cet été à l'Université du 26 juin au 2 août. Ces cours s'adressent à trois groupes d'étudiants : aux bacheliers en arts, aux étudiants universitaires et aux plus avancés.

Le gouvernement a adopté le taux décroissant, parce que l'entretien de dix enfants ne coûte pas deux fois plus cher que celui de cinq, nombre d'articles servant aux plus jeunes après avoir servi aux aînés, et parce que, même avec un taux décroissant, il reste que les familles nombreuses recevront des allocations plus longtemps que les autres.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Le bon citoyen d'une confédération s'inspire de l'esprit fédéral, qui impose à chaque citoyen l'obligation de penser à la fois fédéralement et provincielement. Au lieu de rechercher constamment des sujets de litige entre le Pays et la Province — appelés tous les deux à se compléter mutuellement — au lieu de s'évertuer à rendre insolubles les difficultés inévitables de cette dualité politique nécessaire et constitutionnellement acceptée ; au lieu de bouder, de protester à tort et à travers, de fuir les responsabilités fédérales et de se cantonner dans un provincialisme plus dommageable à la Province qu'au Canada, il s'applique à servir simultanément son Pays et sa Province.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

### Une décoration L.-J.-S. Deschamps

M. L.-J.-S. Deschamps, secrétaire et administrateur de l'Ordre libéral, a été décoré de la Légion d'honneur par le ministre de la Guerre, M. Deschamps, à la suite de sa nomination à la tête de la Légion d'honneur.

M. Deschamps a été nommé à la tête de la Légion d'honneur par le ministre de la Guerre, M. Deschamps, à la suite de sa nomination à la tête de la Légion d'honneur.

M. Deschamps a été nommé à la tête de la Légion d'honneur par le ministre de la Guerre, M. Deschamps, à la suite de sa nomination à la tête de la Légion d'honneur.

M. Deschamps a été nommé à la tête de la Légion d'honneur par le ministre de la Guerre, M. Deschamps, à la suite de sa nomination à la tête de la Légion d'honneur.

M. Deschamps a été nommé à la tête de la Légion d'honneur par le ministre de la Guerre, M. Deschamps, à la suite de sa nomination à la tête de la Légion d'honneur.

M. Deschamps a été nommé à la tête de la Légion d'honneur par le ministre de la Guerre, M. Deschamps, à la suite de sa nomination à la tête de la Légion d'honneur.

Examen de la bourse à l'Académie L'examen pour l'obtention de la bourse pour études secondaires à l'Académie de Québec aura lieu cette année le samedi 2 juin à huit heures et quart a.m.

Licenciés en Droit canonique La Faculté de Droit canonique de l'Université Laval compte 4 nouveaux licenciés : M. l'abbé Lucien Sylvestre, du diocèse de Joliette, avec très grande distinction; le R. P. Marie Connolly, des PP. Blancs d'Afrique, grande distinction; Dom Roméo Thibodeau, des RR. PP. Bénédictins de Saint-Benoît-du-Lac, avec distinction; et M. l'abbé Fernand Marquis, de l'archidiocèse de Québec, avec succès.

Gagnants à l'exposition de publicité L'exposition d'albums de publicité de l'École supérieure de Commerce a été appréciée par un jury spécial. Le jury se composait de MM. Louis-A. Béllisle, Georges Kirouac, Wilfrid Lafrance et du R. Frère Roland, professeur de publicité à l'École de Commerce.

Voici les noms des concurrents par ordre de mérite : MM. Charles-Edmond Roy, Bernard Bibeau, Jean-Paul Marceau, Pierre Roy, Gaston Pépin, Pierre Gauvreau et Laurent East.

Quatre Québécois sont parmi les 494 candidats qui obtiennent des degrés et des diplômes de l'université McGill. Ce sont MM. Matthew Taylor Craig, qui obtient le baccalauréat en Sciences; M. E.-Raymond, bachelier en Commerce; M. Herman-Max Eker, et M. Roger Lachance, qui ont chacun un diplôme en agriculture. Deux étudiants de la région de Québec ont obtenu des degrés supérieurs : M. Albert-M. Alarie, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, qui est bachelier en arts et bachelier en agriculture de l'université Laval et détient déjà une maîtrise à Sciences de McGill, vient d'obtenir son doctorat en Philosophie; M. Harcourt Leslie Cameron, de Thetford Mines, qui est bachelier en Sciences, a obtenu sa maîtrise à Sciences.

Saint-Laurent expose (Suite de la dernière page) 1941 et déclare qu'après les terribles victoires de l'offensive japonaise en Chine, le "guerre pour rire" dont il fut question au cours de l'élection de 1942.

Ce fut, dit-il, en février 1942 que j'eus à briguer pour la première fois les suffrages d'une circonscription électorale. On se rappelle que j'ai alors refusé de prendre aucun autre engagement quant à ma conduite comme député ou ministre, que celui de servir fidèlement et loyalement sous la direction de l'hon. M. King, aussi longtemps que les mesures qu'il proposerait me paraissent motivées par un canadien-

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en donnant le double.

Un grand cueillette se fera comme à l'ordinaire en même temps que la levée des vidanges les 4, 5 et 6 juin, et cette fois, les recettes seront au profit de l'oeuvre du camp Taschereau. Comme la dernière cueillette du début de mal a coincidé avec les manifestations de victoire et que les résultats ont été beaucoup inférieurs à ceux des mois précédents, nous comptons que la population de Québec se reprendra pour la cueillette de juin en









Table with 2 columns: Name, Pts. Moy. (e.g., J.-P. Lortie deuxième, 1017.171)

J.-P. Lortie deuxième
Jean-Paul Lortie, du groupe Caliste Ouellet, a pris la deuxième position dans le "big-six" du tournoi provincial de petites quilles, hier soir, à la Salle paroissiale St-Malo, alors qu'il a obtenu un total de 1249 pour une moyenne de 156.1. Lortie a roulé les parties suivantes: 146, 188, 148, 151, 152, 155, 190. Il est venu bien près de prendre la tête du tournoi car Pierre Métiévier est en première position avec une moyenne de 156.2.

Les joutes d'hier
Ligue Américaine
Chicago 010 010 011-4 7 1
New-York 100 000 13X-5 14 2
Humphries, Papish et Tresh; Gettel, Turner et Crompton.
St-Louis 000 111 002-5 12 0
Boston 000 000 000-2 6 0
Potter et Mancuso; Wilson, V.
Ligue Nationale
Johnson et Garbark.
Boston 001 200 000-3 9 1
Pittsburgh 013 001 00X-5 10 1
Tobin et Ulaney; Oak et Loyey.
New-York 100 011 011-5 10 0
Cincinnati 000 200 000-2 6 2
Feldman et Lombardi; Huesser, Fox et Lakeman, Riddle.
Philadelphia 000 000 111-3 7 1
Chicago 101 101 10X-4 7 1
Lucier, Wyatt, Kennedy et Mancuso; Wyse et Rice.

Rita Tremblay lère
Mlle Rita Tremblay se classe première du groupe avec une moyenne de 99.2. Voici le classement des autres quilleuses du groupe:
Mlle Rita Tremblay 99.2
Jeanne Tremblay 93.4
Yvette Labrecque 93.0
Angeline Albert 90.1
Antoinette Paradis 84.2
Camille Plourde 83.3
Lucille Beaudoin 81.3
Emilienne Beaudoin 79.2
Olivette Simard 78.4
Thérèse Lévesque 78.3
Mauricette Villeneuve 74.1
Hélène Beaudoin 73.2
Madeleine Lebel 67.4
M.-Paule Tremblay 67.2

LE "BIG SIX"
Mlle Marcelle Martineau, 860 132.
Eugénie Blouin, 708 141.6.
Mme Camille Dorval, 654 112.4.
C. N. R., 568 111.3.
Mlle E. McClaren, 553 110.3.
Mme Marg. Bédouard, 547 109.2.
Mlle Clémence Bolduc, 547 109.2.
Calixte Ouellet, 547 109.2.

L'hôpital militaire gagne par 15 à 4
Le club de ballé malle de l'hôpital militaire de Québec a défait le Cercle Paroissial de Jacques-Cartier par 15-4, hier soir, au parc Victoria. Perron, le lanceur des vainqueurs, retourna 14 frappeurs au bâton. Talbot, Pélipin et Perron cogèrent chacun un circuit.

La 19e ambulance
Le club de la 19e ambulance de campagne (réserve) rencontrera le Canadien-Français, au Cap Blon, à 2 heures, demain après-midi. Les hommes du pilote C. Nolin espèrent bien remporter une victoire contre leurs adversaires.

Processions de la Fête-Dieu
La paroisse du T. S. Sacrement et les Franciscains de l'Alverne auront leur procession le four même de la Fête-Dieu, soit le jeudi 31 mai. Les franciscains feront le parcours suivant: de l'Alverne, chemin Ste-Foy, Sherbrooke, Des Franciscains, avec reposoir à l'Ecole Normale.

Des félicitations de Mannerheim à Staline
Moscou, (P.A.) - L'agence de nouvelles Tass a dit que le feld-maréchal le baron Carl Mannerheim de Finlande, a envoyé un message au maréchal Staline pour le féliciter "sur la fin de guerre et des brillantes victoires de l'armée rouge sur l'Allemagne, victoire sans précédent dans l'histoire".

Blessé à mort par un train
Rimouski, 26. - (D.N.C.) Un jeune homme de 20 ans, Laurent Turcotte, de la paroisse de Ste-Cécile du Bic, a été tué instantanément mercredi, en face de la gare du Bic, lorsqu'il fut frappé par un train de l'hôpital du Canadien National se dirigeant vers Québec.

L'A. E. C. a voté des remerciements
L'Association des Employés civils, qui compte maintenant plus de 5,000 membres, par l'intermédiaire de son bureau de direction siègeant hier soir en assemblée régulière à l'hôtel du gouvernement, a voté à l'unanimité une résolution félicitant et remerciant le gouvernement Duplessis d'avoir reconnu formellement l'A.E.C. et l'Association des Fonctionnaires de la Province, représentées par le conseil Général des Employés de la Province, dans un texte de loi, le bill 68, qui stipule que "dorsque le lieutenant-gouverneur en conseil décide de nommer trois personnes pour faire partie de la Commission du service civil, l'une d'elles sera sur la recommandation du Conseil général des Employés de la province", et qu'il en sera de même pour la Commission de classification.

R.-J. Sirois est libéré
Dans une lettre qu'il vient de faire parvenir à sa famille, le sergent-aviateur Robert-J. Sirois, de l'aviation américaine, apprend à sa famille qu'il est maintenant libéré, après avoir passé tout près d'un an entre les mains de l'ennemi.

Les pertes du C. A. R. C.
Ottawa, 26. - (P.C.) - Le Corps d'aviation royal canadien a publié hier soir sa 1206e liste de pertes de la guerre. Cette liste contient un total de 82 noms et mentionne que trois hommes ont été tués en service actif outre-mer et que 70 hommes précédemment disparus en service actif outre-mer sont maintenant rapportés sains. Un Canadien de la Royal Air Force a été tué en service actif outre-mer.

Squelette découvert
Rivière-du-Loup, 26. - (D. N. C.) M. Gérard Marquis, de L'Isle-Verte, a découvert, cette semaine, dans la cave qu'il était à creuser sous sa maison, un squelette d'homme.

Prochain déjeuner des assureurs-vie
Le prochain déjeuner-causerie mensuel des assureurs-vie aura lieu au Château Frontenac, lundi midi, à 12 h. M. Wheeler Dupont, surintendant adjoint au service des assurances de la province de Québec, sera le conférencier invité.

Les pertes de l'armée
Ottawa, 26. (P.C.) - L'armée active canadienne a publié hier sa 876e liste de pertes de la guerre. Cette liste contient un total de 185 noms et mentionne que trois officiers prisonniers de guerre sont maintenant libérés, qu'un homme prisonnier de guerre est blessé et libéré et que 181 hommes prisonniers de guerre sont maintenant libérés.

Triduum eucharistique
Un triduum eucharistique aura lieu les 28, 29 et 30 mai prochains, au sanctuaire de l'adoration perpétuelle. Cette fête religieuse sera suivie d'une procession solennelle du T. S. Sacrement, dimanche le 3 juin, à 4 heures de l'après-midi. Plusieurs écoles de la ville auront un pèlerinage à cette occasion et les sermons seront prononcés par des religieux des différentes communautés.

Des décorations à quatre Québécois
Neuf militaires de la région de Québec, dont quatre Québécois, viennent d'être décorés pour bravoure au combat, a annoncé hier le Service des relations extérieures de l'armée à Québec. Tous ces hommes sont en service avec l'armée canadienne outre-mer.

Les pertes du C. A. R. C.
Ottawa, 26. - (P.C.) - Le Corps d'aviation royal canadien a publié hier soir sa 1206e liste de pertes de la guerre. Cette liste contient un total de 82 noms et mentionne que trois hommes ont été tués en service actif outre-mer et que 70 hommes précédemment disparus en service actif outre-mer sont maintenant rapportés sains.

Prochain déjeuner des assureurs-vie
Le prochain déjeuner-causerie mensuel des assureurs-vie aura lieu au Château Frontenac, lundi midi, à 12 h. M. Wheeler Dupont, surintendant adjoint au service des assurances de la province de Québec, sera le conférencier invité.

Les pertes de l'armée
Ottawa, 26. (P.C.) - L'armée active canadienne a publié hier sa 876e liste de pertes de la guerre. Cette liste contient un total de 185 noms et mentionne que trois officiers prisonniers de guerre sont maintenant libérés, qu'un homme prisonnier de guerre est blessé et libéré et que 181 hommes prisonniers de guerre sont maintenant libérés.

ÉVÉNEMENT-JOURNAL ET LA RIVE SUD

Séance du conseil
Une séance du conseil municipal de Lévis sera tenue mercredi soir, à 8 h., en la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence du maire J.-Adrien Bégin. On votera les appropriations des différents comités municipaux pour la présente année fiscale.

Des décorations à quatre Québécois
Neuf militaires de la région de Québec, dont quatre Québécois, viennent d'être décorés pour bravoure au combat, a annoncé hier le Service des relations extérieures de l'armée à Québec. Tous ces hommes sont en service avec l'armée canadienne outre-mer.

Prochain déjeuner des assureurs-vie
Le prochain déjeuner-causerie mensuel des assureurs-vie aura lieu au Château Frontenac, lundi midi, à 12 h. M. Wheeler Dupont, surintendant adjoint au service des assurances de la province de Québec, sera le conférencier invité.

Les pertes de l'armée
Ottawa, 26. (P.C.) - L'armée active canadienne a publié hier sa 876e liste de pertes de la guerre. Cette liste contient un total de 185 noms et mentionne que trois officiers prisonniers de guerre sont maintenant libérés, qu'un homme prisonnier de guerre est blessé et libéré et que 181 hommes prisonniers de guerre sont maintenant libérés.

Revision des listes électorales
Le travail de l'enumeration des listes électorales fédérales étant terminé, les listes préliminaires des électeurs ont été préparées, tel que le veut la loi. Ces listes pour le comté de Lévis contiennent 19,328 noms. La revision de ces listes sera faite par M. Adrien Bégin substitut réviser, les 28, 29 et 30 mai, à son bureau, 45, avenue Bégin, à Lévis. Toute personne qui a droit de vote et dont le nom n'apparaît pas sur les listes préliminaires pourra donc s'adresser à M. Adrien Bégin, aux adresses ci-haut mentionnées, pour faire inscrire son nom sur les listes.

Des décorations à quatre Québécois
Neuf militaires de la région de Québec, dont quatre Québécois, viennent d'être décorés pour bravoure au combat, a annoncé hier le Service des relations extérieures de l'armée à Québec. Tous ces hommes sont en service avec l'armée canadienne outre-mer.

Prochain déjeuner des assureurs-vie
Le prochain déjeuner-causerie mensuel des assureurs-vie aura lieu au Château Frontenac, lundi midi, à 12 h. M. Wheeler Dupont, surintendant adjoint au service des assurances de la province de Québec, sera le conférencier invité.

Les pertes de l'armée
Ottawa, 26. (P.C.) - L'armée active canadienne a publié hier sa 876e liste de pertes de la guerre. Cette liste contient un total de 185 noms et mentionne que trois officiers prisonniers de guerre sont maintenant libérés, qu'un homme prisonnier de guerre est blessé et libéré et que 181 hommes prisonniers de guerre sont maintenant libérés.

Le mariage de M. et Mme Robert Bernier, née Germaine Fortin, de St-Jean Port-Joli, vient d'être célébré à Lévis. Les témoins furent M. et Mme Robert Bernier, M. et Mme Arthur Fortin. Les restes mortels ont été transportés à St-Jean Port-Joli, où auront lieu les funérailles.

Des décorations à quatre Québécois
Neuf militaires de la région de Québec, dont quatre Québécois, viennent d'être décorés pour bravoure au combat, a annoncé hier le Service des relations extérieures de l'armée à Québec. Tous ces hommes sont en service avec l'armée canadienne outre-mer.

Prochain déjeuner des assureurs-vie
Le prochain déjeuner-causerie mensuel des assureurs-vie aura lieu au Château Frontenac, lundi midi, à 12 h. M. Wheeler Dupont, surintendant adjoint au service des assurances de la province de Québec, sera le conférencier invité.

Les pertes de l'armée
Ottawa, 26. (P.C.) - L'armée active canadienne a publié hier sa 876e liste de pertes de la guerre. Cette liste contient un total de 185 noms et mentionne que trois officiers prisonniers de guerre sont maintenant libérés, qu'un homme prisonnier de guerre est blessé et libéré et que 181 hommes prisonniers de guerre sont maintenant libérés.

Prochain déjeuner des assureurs-vie
Le prochain déjeuner-causerie mensuel des assureurs-vie aura lieu au Château Frontenac, lundi midi, à 12 h. M. Wheeler Dupont, surintendant adjoint au service des assurances de la province de Québec, sera le conférencier invité.

SANDWICHES
Cordon Bleu
Pâtisseries avec viande de luxe "Cordon Bleu" au fumet savoureux.

VOTRE CALENDRIER DE RATIONNEMENT
SUSPENDEZ-LE DANS LA CUISINE
Weston's JUIN
Goutez la Saveur des Biscuits de Qualité Anglaise Weston's

Question
Par Edgar Rice Burroughs
"Quel est le vrai nom de ce héros?"
"Une bande d'hommes méchants..."

Question
Par Edgar Rice Burroughs
"Quel est le vrai nom de ce héros?"
"Une bande d'hommes méchants..."

VOTRE CALENDRIER DE RATIONNEMENT
SUSPENDEZ-LE DANS LA CUISINE
Weston's JUIN
Goutez la Saveur des Biscuits de Qualité Anglaise Weston's

VOTRE CALENDRIER DE RATIONNEMENT
SUSPENDEZ-LE DANS LA CUISINE
Weston's JUIN
Goutez la Saveur des Biscuits de Qualité Anglaise Weston's

VOTRE CALENDRIER DE RATIONNEMENT
SUSPENDEZ-LE DANS LA CUISINE
Weston's JUIN
Goutez la Saveur des Biscuits de Qualité Anglaise Weston's

VOTRE CALENDRIER DE RATIONNEMENT
SUSPENDEZ-LE DANS LA CUISINE
Weston's JUIN
Goutez la Saveur des Biscuits de Qualité Anglaise Weston's





## Des précisions de M. St-Laurent

Il ressort d'une déclaration faite hier midi à Québec par l'honorable Louis St-Laurent, C.P., ministre de la Justice du Canada, que la Gendarmerie royale n'est pas en cause dans l'incident qui s'est produit hier après-midi à Shawinigan-Falls. Il ne s'agit pas non plus d'un conscrit mais d'un déserteur de l'armée que les policiers militaires recherchaient depuis longtemps. Voici le texte de la déclaration de l'honorable Louis St-Laurent à ce sujet: "Il s'agit évidemment d'une ma-

### MÉGANTIC

Assemblée du candidat libéral

## JOS LAFONTAINE

### DIMANCHE le 27 mai

GARTHBY après la messe  
DISRAELI 2.30 hrs P.M.  
THETFORD-MINES 8.00 hrs P.M.

Lundi le 28 mai  
SACRE-COEUR DE MARIE 8.00 h. P.M.

Mardi le 29 mai  
PONTBRIAND 8.00 h. P.M.

Mercredi le 30 mai  
ROBERTSONVILLE 8.00 h. P.M.

Jeudi le 31 mai  
PLESSISVILLE 8.00 h. P.M.

Vendredi le 1er juin  
ST-PIERRE BAPTISTE 8.00 h. P.M.

Samedi le 2 juin  
BARRAGE ST-FRANÇOIS 8.00 h. P.M.  
S. V. P., prendre note de cet itinéraire.

## Précisions d'un officier du Bell

Toronto, 26. — (P. C.) Un officier de la compagnie de téléphone Bell a dit hier que le numéro donné par le chef du parti C. C. F. de l'Ontario, M. Joffe, comme étant celui de la police secrète du premier ministre Drew, est un numéro non-enregistré, à la demande des autorités de l'Ontario. Il a dit que plusieurs firmes ont des numéros non-enregistrés et que le numéro mentionné, Randolph 7518, existe depuis plus d'un an et demi et qu'il n'a pas été donné dans les annuaires à la demande du gouvernement. Les appels faits à ce numéro avant-hier et hier n'ont pas reçu de réponse.

## Saint-Laurent expose les raisons pour lesquelles il reste avec King

Le ministre de la Justice explique le problème qui s'est posé au gouvernement, en novembre, alors que nos troupes au front avaient besoin de renforts. — M. King n'a violé aucune promesse, dit-il.

Dans un discours prononcé hier soir à la radio, l'honorable Louis St-Laurent, C.P., ministre de la Justice du Canada, a donné les raisons qui l'ont décidé à rester fidèle à M. King lors de la crise politique de novembre 1944. M. St-Laurent s'est adressé particulièrement à ceux qui admettent que la participation du Canada à la guerre était nécessaire dans notre intérêt comme nation souveraine et indépendante, pour que notre pays conserve cette souveraineté et cette indépendance. Quant à ceux qui croient, ou professent publiquement de croire que le Canada n'a fait la guerre que pour servir les autres, comme tribut colonial, il faut les abandonner à leurs aveugles préjugés, car on ne rend pas la vision à ceux qui refusent d'envisager la lumière. Après avoir rappelé les devoirs et les souffrances de nos soldats en Europe, M. St-Laurent a dit que le Canada n'a pas eu de malheurs, mais qu'il a eu de la chance. On en a la preuve dans l'attaque traitresse du Japon contre les États-Unis. Les Japonais n'avaient pas d'autre but que de gagner la guerre en aidant l'Allemagne pour se distribuer ensuite l'immense butin qui serait échoué aux Américains. M. St-Laurent a ajouté: "Je vous l'affirme en toute franchise, mes amis, si je n'avais eu la conviction intime que notre Canada que nous voulions laisser libre et souverain à vos enfants et aux miens pouvait être exposé aux deuil, aux souffrances et à la démolition qui ont balayé la France et les autres pays sur lesquels la vague hitlérienne a déferlé en Europe, je serais resté tranquillement chez moi, à l'exercice de ma profession. Je n'ai aucun regret d'avoir répondu à l'appel de mon chef."

"C'est là, du reste, tellement moins que ce qui était demandé aux 855-209 qui se sont enrôlés dans la marine, dans l'armée ou dans notre aviation et dont, malheureusement, 37,296 sont morts au champ d'honneur. Eux aussi, et eux surtout, ont cru que leur patrie avait le droit de leur demander tout ce qu'ils pouvaient faire et ils n'ont pas hésité à répondre à son appel. M. St-Laurent parle ensuite plus directement de la crise de novembre. Jusqu'alors le système volontaire avait suffi à remplir les cadres des trois armes. On avait, auparavant, réclamé la conscription mais dans le but de renverser le gouvernement et d'imposer aux recrues mobilisées en vertu de la loi de 1940 l'obligation de se battre dans les armées d'outre-mer, que leur présence y fut nécessaire ou non. Mais en novembre le problème était en outre conditionné par d'autres facteurs. Nos troupes d'infanterie avaient eu plusieurs lourdes tâches à remplir: à la suite du débarquement en juin 1944 elles s'étaient trouvées parmi celles qui avaient eu à soutenir les rudes combats de Caen et de Falaise, à débarrasser les côtes de France et de Belgique des Allemands. Mais ces glorieux succès avaient été coûteux en vies et en blessés et les réserves d'infanterie étaient presque épuisées. On croyait alors que le volontariat continuerait à fournir suffisamment de renforts déjà entraînés. La campagne en faveur de la conscription reprend dans le pays et on allait jusqu'à dire que si le gouvernement n'imposait pas la conscription, il n'y avait pas de raison d'offrir volontairement ses services. Cela fut pour effet d'arrêter presque complètement l'enrôlement volontaire et le 22 novembre, le général McNaughton, anticongestionniste aussi convaincu que celui qui ce soir dans le parti libéral, en était arrivé à des conclusions qui furent soumises au gouvernement. On ne pouvait pas abandonner les soldats sur la ligne de feu et on sait quelle propagande l'ennemi aurait lancée si notre armée avait été retirée à l'arrière, faute de renforts. Le gouvernement ne pouvait pas abandonner ceux qui étaient allés à sa demande combattre les ennemis de la démocratie. Et cela aurait contrecarré les plans généraux de la grande offensive qui s'est terminée par l'écrasement complet de l'Allemagne. Le ministre de la Justice rappelle les succès de l'axe en 1940 et en (Suite à la page 4, 5e col.)

### ÉCOLE DE COIFFURE

Cours complet et revue sur toutes les branches. Enseignement français et anglais donné par Elizabeth, éminente artiste capillaire.

"Enseignement français et anglais"

Classe de jour et du soir.

Les élèves pourront se chercher de l'ouvrage de temps partiel dans le territoire de Moncton pour aider à défrayer leurs dépenses.

Ecrire pour renseignements.

ELIZABETH'S  
HAIRDRESSING SCHOOL  
Immeuble Théâtre Capitol  
MONCTON, N.-B.

## Au Palais de Justice

## Le tribunal n'est pas toujours tenu de faire siennes les opinions d'un expert

Le témoignage peut valoir pour les aspects techniques du litige, mais non lorsqu'il s'agit en réalité de questions de droit. — Accusation d'homicide involontaire. — La plainte portée contre Lucien Garneau est renvoyée par la cour. — Opposition de créanciers à une déclaration de faillite.

L'opinion émise par un expert au cours d'un procès constitue un élément de preuve fort important, surtout lorsque le témoin est resté dans son rôle de technicien, mais le tribunal n'est aucunement tenu de faire siennes ces opinions", dit l'hon. juge Noël Belleau, de la Cour supérieure, dans un jugement où il fait droit à une motion demandant le rejet du dossier d'un rapport d'un expert-récomètre. Ce rapport avait été dressé pour faire suite à un jugement sur une action en bornage.

"Il est de jurisprudence, dit le juge Belleau, que le rapport d'expert doit être accepté pour tout ce qui se rapporte aux aspects techniques du litige, il n'en est pas de même quand on est en réalité des questions de droit que le rapport cherche à résoudre. "Le tribunal, dit-il, a le droit d'écartier un rapport d'expert qui est irrégulier ou illégal ou qui n'est pas conforme à la loi ou au jugement ordonnant l'expertise."

Considérant les faits, le juge constate que, dans la cause en instance, l'expert s'est fondé uniquement sur la possession des parties pour établir la ligne de division des deux terrains. Il n'a tenu aucun compte des titres des parties, contrairement à ce que stipule la loi qui dit que le bornage, la reconnaissance des anciennes bornes et la rectification de la ligne de division entre deux terrains doivent se faire conformément aux droits et titres des parties (C.P. 1063).

Le tribunal est de plus d'opinion que l'expert s'est également trompé sur le choix des éléments de preuve à sa disposition. Comme ce sont là, dit-il, des questions juridiques, le tribunal se croit justifié de substituer son opinion à celle de l'expert et de ne pas accepter le rapport de ce dernier.

En considération de ces faits, le juge Belleau accueille la motion inscrite par le demandeur pour faire rejeter le rapport de l'arpenteur-géomètre, et ordonne qu'un nouveau rapport soit dressé.

## Le ministère de la Chasse et des Pêcheries a perçu \$632,035.29

L'honorable Camille-E. Pouliot, M.D., ministre de la Chasse et des Pêcheries, a déposé en Chambre, hier, le rapport de son département de la Chasse et de la Pêche.

Ce rapport fournit des précisions du plus grand intérêt quant à l'administration et au fonctionnement de chacun des services: protection, biologie, pisciculture. Parmi les territoires de chasse et de pêche, royauté sur les fourrures, émission des permis, etc. Il comporte également plusieurs illustrations se rapportant aux travaux biologiques.

Il convient de signaler tout particulièrement que les recettes du département, qui ont atteint \$632,035.29, grâce à des augmentations marquées dans la perception de la royauté sur les fourrures, les loyers de chasse, de lacs, les amendes et dans les recettes du Parc des Laurentides, ont été de beaucoup supérieures au budget ordinaire des dépenses qui se chiffrent à \$596,899.47.

Voici d'autres informations que nous avons puisées dans ce rapport:

Nombre de locataires de territoires de chasse et de pêche: 685. Nombre de milles carrés sous location: 12,007. Nombre de lacs loués: 5,457; de rivières, 192. Permis émis par le département: pour la chasse, 41,242; pour la pêche, 36,817; pour le commerce des fourrures, 1,013. Valeur des fourrures à l'état brut: \$4,345,549.75; royauté perçue: \$117,667.95.

1,028 causes furent instituées pour des infractions aux lois de la chasse et de la pêche. Outre les visites régulières effectuées dans les différents districts et des autres procédures en office, des patrouilles ont été maintenues sur la rivière Ottawa, le lac St-Pierre, ainsi que dans l'archipel des îles du St-Laurent, dans les comtés de Montmorency, Charlevoix et Montmagny.

Les travaux de l'Office de Biologie ont porté sur les barrages et piscicultures, la pollution des eaux, certaines maladies dont des poissons étaient atteints, la classification et les méthodes spéciales d'amélioration des eaux.

La distribution d'alevins, de frelons et d'adultes de truite mouchetée et de saumon, par les piscicultures de St-Faustin, Gaspé, Tadoussac et Baldwin's Mills, fut l'une des moins considérables du temps de guerre.

En voici un bref sommaire:

Truite mouchetée: Alevins, 480,300; frelons, 310,940; poissons 1 an, 14,640.

Saumon: Alevins, 2,631,000; frelons, 67,000; adultes, 1,773.

Les rapports concernant le Jardin zoologique et les Parcs nationaux complètent ce document officiel.

Des prix décernés à MM. Thivierge et Valiquette

MM. Narcisse Thivierge et Maurice Valiquette, qui ont récemment obtenu des prix, à Montréal, seront les hôtes d'un groupe de personnalités de la radio, ce soir à l'hôtel Victoria. M. Thivierge est le directeur du poste CHRC et M. Valiquette directeur de CBV. Cette réception leur sera donnée comme hommage à l'occasion de l'honneur qui leur a été décerné à Montréal.

M. Thivierge a reçu un prix pour ses 21 ans de travail pour la radio, tandis que M. Valiquette a reçu la récompense pour ses découvertes dans ce domaine.

### Dr JEAN TROTTIER

CHIRURGIEN - DENTISTE  
NOUVEAU BUREAU  
37, rue St-Eustache  
coin St-Jean, près de  
chez Lindsay  
Téléphone: 3-6675

## Deux sous-marins coulés par un Québécois

Londres, 26. — (P. C.) Quatre et peut-être cinq sous-marins allemands furent coulés dans les derniers jours de la guerre dans ce que le ministre de l'Air a appelé hier "la plus grande chasse aux sous-marins de tout le conflit. Les Libérateurs des côtes, venant de l'Écosse, causèrent les dégâts dans une période de 24 heures. Toutes les attaques moins une furent exécutées le jour. Les sous-marins ont résisté féroce, a dit le ministre. Le sous-lieutenant d'aviation A.-A. Bruno, de Québec, dit qu'ayant attaqué deux sous-marins qui ouvrirent le feu sur lui lorsqu'il plongea sur eux il réussit à les couler. Dans une autre sortie, le ministre de l'Air dit que les Mosquito escortés de Mustang de la base côtière de la R. A. F. ont attaqué et frappé trois sous-marins et un dragueur de mines voyageant en ligne.

## Le lt-col. Gustave Taschereau et le capitaine W. Atkinson décorés

Ces deux officiers de Québec reçoivent l'un le D. S. O., l'autre la Croix Militaire. — Trente-sept autres membres de l'armée canadienne décorés pour leur bravoure à l'action outre-mer.

Deux officiers québécois bien connus, le lieutenant-colonel Olivier Gustave Taschereau, commandant du Régiment de la Chaudière, et le lieutenant (capitaine intérimaire) William Atkinson, du corps d'infanterie canadienne, viennent d'être décorés pour bravoure au combat, le premier, du Distinguished Service Order, le second de la Croix Militaire.

Tous deux sont cités sur une liste de 39 membres de l'armée canadienne décorés pour leur bravoure à l'action et publiés hier par le ministre de la Défense nationale à Ottawa. Six de ces hommes reçoivent le D.S.O., trois reçoivent la Croix Militaire (M.C.), un est décoré de la Médaille de conduite distinguée (D.C.M.) et dix-neuf reçoivent la médaille militaire (M.M.).

Aucune citation n'a encore été publiée en rapport avec ces décorations.

Le lt-col. Taschereau

Le lieutenant-colonel Gustave-O. Taschereau, qui reçoit le D.S.O., est né à Ottawa en 1912, fils de feu le colonel Gustave-A. Taschereau et de Mme Taschereau qui demeure à 115, rue Claire-Fontaine, à Québec. Après ses études classiques au Séminaire de Québec et à l'Université Laval, où il était capitaine dans le corps école d'officiers canadiens, il reçut sa commission dans la force permanente du Canada comme officier du Royal Canadian Regiment à London, Ont., en décembre 1936.

Il s'engagea dans le cas à l'étude d'un salaire dans une partie du salaire était déjà saisissable. Les créanciers ont retiré leurs réclamations rendant ainsi impossible la nomination d'un syndic.

Il s'agissait dans le cas à l'étude d'un salaire dans une partie du salaire était déjà saisissable. Les créanciers ont retiré leurs réclamations rendant ainsi impossible la nomination d'un syndic.

Il s'agissait dans le cas à l'étude d'un salaire dans une partie du salaire était déjà saisissable. Les créanciers ont retiré leurs réclamations rendant ainsi impossible la nomination d'un syndic.

Versé au Régiment de la Chaudière en mars 1944, et comme commandant de la compagnie "D" de cette unité canadienne-française, il prit part à l'invasion de la France le 6 juin 1944, débarquant à Bernières-sur-Mer. En novembre 1944 il agit comme commandant intérimaire du régiment pour quelques semaines et, en décembre 1944, il fut nommé commandant de cette unité. Le lt-col. Taschereau prit part à toutes les actions du Chaudière, telles que Caen, Falaise, Carpiquet, Keppeln, Hochwald, Zutphen et autres. Il est un des rares officiers qui aient fait toute la campagne depuis le jour de l'invasion jusqu'à la cessation des hostilités.

En 1942 il épousa Mlle Gwendoline Pearson, fille du major Harold Leslie Pearson, D.S.O. et de Mme Pearson, décédée, de Londres. Il est intéressant de noter que le colonel Gustave-A. Taschereau, père du lt-col. Taschereau, commanda le Régiment de la Chaudière en 1895, lorsqu'il était connu sous le nom de 92e de Beauce et Dorchester. Le lt-col. Taschereau a un jeune frère actuellement en service en Angleterre, Pierre Taschereau, du C.A.R.C.

### Écoutez CE SOIR

## J.-Louis GIGNAC

Voyageur de Commerce

### au poste C.K.C.V.

de 6 h. 45 à 7 h.

### Écoutez

## CLAUDE HENRI GRIGNON

l'auteur de

## UN HOMME ET SON PÉCHÉ CE SOIR

de 7 h. 15 à 7 h. 30 P.M.

à CHRC et

|                |            |          |              |                          |
|----------------|------------|----------|--------------|--------------------------|
| CKAC           | CKCH       | CJBR     | CHNC         | CHCB                     |
| Montréal       | Hull       | Rimouski | New-Carlisle | Ste-Anne de la Pocatière |
| CHLN           | CHLT       | CKRN     | CKVD         | CHAD                     |
| Trois-Rivières | Sherbrooke | Rouyn    | Val d'Or     | Amos                     |

### Stanley Higgins promu capitaine

Le lieutenant Stanley Higgins, de la Croix-Militaire, est le fils de Mme Ida Atkinson, demeurant à 79, avenue Manrèse, à Québec. Membre du corps d'infanterie canadienne, il est né à Québec le 24 octobre 1920. Il était employé à la maison Crane Ltd., à Québec, avant de s'enrôler dans l'armée active canadienne le 3 septembre 1939, à la déclaration de la guerre. Après avoir reçu son brevet de lieutenant en janvier 1942 il prit part outre-mer en février 1944 et participa aux opérations de l'invasion. Il fut blessé au mois d'août 1944, alors qu'il servait avec le régiment de Maisonneuve en France. Au mois de janvier dernier il fut promu au grade de capitaine intérimaire.

### KAMOURASKA

titulaire du candidat

## EUGÈNE MAROUIL

DIMANCHE le 27 mai

STE-PERPETUE 3 heures  
STE-LOUISE 3 heures  
ST-ROCH 3 heures  
ST-DAMAS 7 heures  
MARDI le 29 mai  
ST-GERMAIN 7 heures  
JEUDI le 31 mai  
ST-ONÉSIME 7 heures

### QUARTIERS GÉNÉRAUX

LE PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR

85 rue ST-PIERRE  
Téléphone: 3-2968

### CHARLEVOIX-SAGUENAY

Assemblée du candidat libéral officier

## LS-Ph. DUFLOU

Dimanche le 27 mai

Les EBOULEMENTS après la messe

ST-SIMEON et Petite Rivière St-François à 3 h.

ST-URBAIN à 7 h.

LA MALBAIE à 8 h.

### MONTMAGNY-L'ISLE

Assemblée du candidat libéral

## JEAN LESAGE

Dimanche le 27 mai à 2h.30

Grande assemblée régionale à ST-PAUL DE MONTMAGNY

le candidat sera accompagné de M. F. Choquette et M. Jos. Marineau.

Après la messe, à STE-LUCIE DE BEAUFORT

Le soir à 8 h., à ST-PIERRE DE MONTMAGNY

### Québec - Montmorency

Assemblées de

## M. WILFRID LACROIX

candidat libéral indépendant

Dimanche le 27 mai

ANCIENNE-LORETTE -- après la grand'messe

ST-GREGOIRE -- sur le terrain-jeux à 8 h. le soir

Lundi le 28 mai

A ST-LOUIS DE COURVILLE -- 8 h. 30

### COMITÉ du Major Chs-A. PLANTE

VÉTÉRAN

CANDIDAT INDÉPENDANT du comté de QUÉBEC-SUD

## 29½ d'Auteuil

TÉLÉPHONE: 3-5333

### ORGANISATION LIBÉRALE FÉDÉRALE

COMITE CENTRAL, 72 rue St-Pierre, Québec

## Téléphone: 2-3906

Sénateur J.-A. LESAGE, Organisateur en Chef  
L.-A. PLAMONDON, Secrétaire

COMITES:

Orateurs: Me Jules Savard, C.R. — Publicité et radio: Me Guy Bousquet  
Transport: P.-E. Noreau

Les amis qui pourraient mettre une automobile à la disposition du parti Libéral, voudront bien faire leur offre à M. P.-E. Noreau.

### J.-F. POULIOT

parlera dimanche

CKAC 4.45 à 5 p. m.  
CHRC 7 h. à 7.15 p. m.

### Réunions et conférences

AUJOURD'HUI

Institutes rurales — Deuxième assemblée annuelle de l'Association canadienne des institutes rurales, District 55 Inc. samedi après-midi, à 1 h. 15, rue Caron.

Gardes paroissiales — Ce soir, à 8 h. 30, au Palais Montcalm, chambre 304, rue de la Montcalm, réunion des membres de la Fédération interdiocésaine des gardes paroissiales.

DIMANCHE

Anciens de St-Augustin — Réunion mensuelle de l'Association des anciens membres de l'Ordre de St-Augustin, le 9 h. 30, en face de l'École Technique, dimanche matin, rallye des amis catholiques résidant à Québec.

Gardes paroissiales — Dimanche matin, à 10 h., au Palais Montcalm, chambre 304, réunion des commandants d'unités de la Fédération interdiocésaine des gardes paroissiales.

Concours — Conviction des anciens élèves de l'École St-Malo, dimanche à 11 h. 15, messe spéciale, à midi et 20, banquet, à 2 h. 30, au Palais Montcalm, chambre 304, excursion Valcartier.

Journée syndicale — Dimanche, journée syndicale organisée par le Conseil général des Syndicats catholiques, à 4 h., à l'Association de St-Emilien, le cardinal Villeneuve.

Union diocésaine — Pétitionnement annuel de l'Union diocésaine des gardes paroissiales, l'Oratoire St-Joseph, dimanche après-midi, rassemblement à 2 h. 30, angle Salaberry et Levesque.

Artistes — Ce soir, à 8 heures, concert de musique, dirigé par des artistes de Québec.